

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

**AUTORITE CONTRACTANTE : Société Nationale d'Aménagement des
Terrains Urbains (SONATUR)**

N° Réf : 43/18/YG/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	13
b-	Préparation du marché	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu	15
e-	Dossier d'appel à concurrence	16
f-	Présentation des offres	16
g-	Réception des offres	16
h-	Ouverture des offres	16
i-	Evaluation des offres et attribution	16
j-	Approbation des travaux de la CAM	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché	17
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	17
a-	Réception et règlement du marché	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	19
ANNEXES	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 du **Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR)** a été marquée par la passation de soixante-sept (67) **marchés publics** pour un montant global de **1 033 856 376 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de sept (07) **marchés publics d'une valeur globale de 394 220 293 FCFA**, soit un taux de représentativité de **10,45%** en termes de volume des marchés et **38,13%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		% (volume)	% (montant)
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	67	1 033 856 376	7	394 220 293	10,45%	38,13%

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de l'autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions règlementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 Juins 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Directeur Général de la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR)

A

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n°AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	Commentaires
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 31% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	L'autorité contractante a utilisé à plus de 68% de ses marchés communiqués, des procédures peu compétitives à savoir (DCF, CC, ED et EDS). (cf. détail au point 3.2.3)

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	03 irrégularités ont été relevées par rapport au code des marchés publics
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	18 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics,
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché de fournitures consommables.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 07 délais . (cf. point 3.3.5).

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 01^{er} Mars 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM) pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la Personne Responsable des Marchés (PRM)

Observation

La mission n'a pas relevé d'anomalies majeures sur la mise en place de la PRM au sein de l'autorité contractante. Toutefois, elle a été limitée dans l'appréciation des compétences et qualifications de la PRM due à l'absence de pièces probantes (CV, diplôme, certificat, etc.).

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces probantes soient disponibles pour l'appréciation des compétences et des qualifications de la PRM.

3.1.2. Organisation de la Personne Responsable des Marchés (PRM)

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a constaté que les dossiers des marchés sont conservés dans les classeurs à sangle ou des cartons de rangements. Toutefois, elle a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'établissement et la transmission des états d'exécution mensuels à la DGCMEF (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de la période sous revue.
- ✓ Sur l'établissement et la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de la preuve de transmission de l'état consolidé annuel du PPM au titre à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés ;

- l'élaboration et la transmission des informations périodiques aussi bien à la DGCMEF qu'à l'ARCOP notamment les états d'exécution mensuels consolidés du PPM et l'état annuel du PPM.
- L'établissement et la transmission des états mensuels du plan annuel à l'ARCOP

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Sur la base des documents communiqués par la SONATUR, la liste des marchés approuvés au titre de l'exercice 2018 communiquée est exhaustive.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 31%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

- *Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs ou égaux au seuil communautaire au titre de la gestion sous revue ;*
- *Preuve de publication du plan global de passation ;*
- *Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;*
- *Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs (cf. marché 4) ;*
- *Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC pour avis à la DG-CMEF (cf. marchés 1 et 2) ;*
- *Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur le DAC (cf. marché 2) ;*
- *Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (cf. marché 2) ;*
- *Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (cf. marché 1) ;*
- *Lettres de convocation de la CAM (cf. marchés 1, 2 et 3) ;*
- *Décharges des lettres de convocation de chaque membre de la CAM (cf. marché 4) ;*
- *Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (cf. marchés 1 à 4) ;*
- *PV d'ouverture des offres (cf. marchés 1 et 4) ;*
- *PV d'ouverture des offres techniques (cf. marché 2) ;*
- *Acte de désignation des membres de la SCT (cf. marchés 1 et 2) ;*
- *Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DPx et la DPA (cf. marchés 1 et 4) ;*
- *Rapport d'évaluation des offres technique de la sous-commission technique (cf. marché 2) ;*
- *Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse de la CAM (cf. marchés 1 et 4) ;*
- *Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse des offres financières (cf. marché 2) ;*
- *Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'autorité compétente (cf. marchés 1, et 2) ;*
- *Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la DG-CMEF pour avis (cf. marché 1) ;*

- *Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF sur les résultats des travaux de la CAM (cf. marchés 1, et 2) ;*
- *Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les marchés de PI (cf. marché 2) ;*
- *Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les marchés de PI (cf. marché 2) ;*
- *Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus pour les marchés de PI (cf. marché 2) ;*
- *Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les marchés de PI (cf. marché 2) ;*
- *Preuve de publication des résultats des offres financières pour les marchés de PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle (cf. marché 2) ;*
- *Procès-verbal de négociation pour les marchés de PI (cf. marchés 2, et 5) ;*
- *Rapports (livrables) validés pour les marchés de PI ainsi que les rapports de validation (cf. marchés 2, et 6) ;*
- *Etat de liquidation des pénalités de retard (cf. marché 1) ;*
- *Caution de bonne exécution (cf. marché 1) ;*
- *Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF pour la procédure d'entente directe (cf. marché 7) ;*
- *Lettre de demande d'autorisation pour la procédure d'ED (cf. marché 7) ;*
- *Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (consultation de consultants) (cf. marché 5) ;*
- *Plans de recollement (cf. marché 1) ;*
- *PV de réunion de chantier (cf. marché 1) ;*
- *Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle (cf. marché 1).*

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

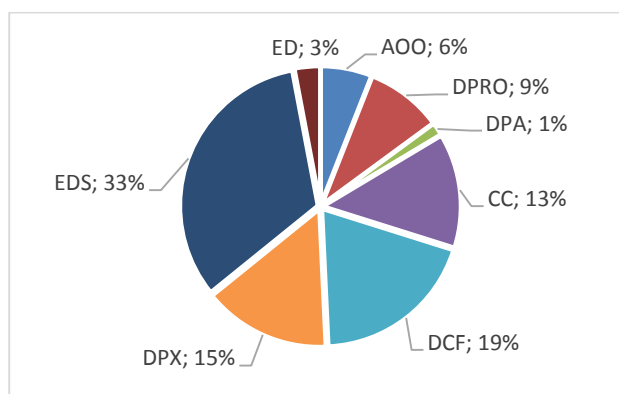
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	% Nombre
AOO	4	5,97%
DPRO	6	8,96%
DPA	1	1,49%
CC	9	13,43%
DCF	13	19,40%
DPX	10	14,93%
EDS	22	32,84%
ED	2	2,99%
TOTAL	67	100,00%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer environ 19% de ses marchés publics, 33% et 3% par Entente Directe (EDS et ED) et 13% pour CC. Rappelons que les procédures de droit commun à savoir AOO, DPX et DPRO qui est la règle n'ont été utilisées qu'à hauteur de 12% au cours de l'année 2018.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOO	1	259 688 500
DPRO	1	43 483 201
DPA	1	26 597 033
CC	1	2 450 000
DPX	1	34 861 359
ED	1	2 820 200
EDS	1	24 320 000
Total sélectionné	7	394 220 293
Total communiqué	67	1 033 856 376
%	10,45%	38,13%

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **sept (07) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 394 220 293**.

Les 07 marchés sélectionnés par la mission ont été également communiqués par l'Autorité Contractante, soit un taux de 100%. La mission a donc mené ses diligences sur ces marchés.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

Observations

La mission a relevé :

- Absence d'un avis du comité chargé de l'examen du PPM (art 5 de l'arrêté 2017_393)
- La non publication d'un avis général du PPM dans la revue des marchés publics, sur le site web de la structure chargée du contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049 du 1er février 2017 et de l'Art 21 de l'arrêté 2017-393).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Défaut d'inscription de certains marchés dans le Plan de Passation des Marchés. En effet, nous avons constaté que les marchés de **Formation de dix (10) Administrateurs de la SONATUR sur le thème "Management stratégique leadership et conduite du changement"** et de **Fourniture de divers pneus marque FALKEN au profit de la SONATUR** ne sont pas inscrits dans le PPM.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à inscrire tous les marchés dans le PPM.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

Observations d'ordre spécifique

La revue des conditions spécifiques liées à l'entente directe appel de notre part les observations suivantes :

- Absence de l'avis préalable motivé de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure (Art 76 du décret 2017_049) (cf. marché 7) ;
- Absence de la preuve du visa de la structure en charge du contrôle à priori sur le projet de contrat (Art 76 du décret 2017_049) (cf. marché 7).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente habilitée après avis de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure conformément aux dispositions en vigueur
- obtenir les visas de la structure en charge du contrôle à priori sur le projet de contrat.

Par ailleurs, les commentaires de la mission sur l'avis de conformité de la DG-CMEF notamment en ce qui concerne le motif de recours à l'entente directe se présentent comme ci-après :

Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
Formation de dix (10) Administrateurs de la SONATUR sur le thème "Management stratégique leadership et conduite du changement"	Prestation d'expertise confiée par l'autorité habilitée	HORIZON PERFORMANCES	Avis favorable de la DG-CMEF	La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents relatifs aux autorisations et conditions de recours aux ED soumis à son appréciation	Le prix de la nature de la prestation ne figure pas dans la mercuriale des prix
Fourniture de divers pneus marque FALKEN au profit de la SONATUR	La prestation ne peut être confiée qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques	NEW TYRE SAR	Absence d'Avis de la DG-CMEF	L'AC devrait obtenir l'autorisation préalable de l'autorité compétente habilitée après avis de la structure en charge du contrôle à priori avant le lancement de la procédure conformément aux dispositions en vigueur	Le prix de la mercuriale a été respecté

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Conditions de déroulement de la procédure non respectées. En effet, nous avons noté l'absence de négociation avec le titulaire pressenti conformément à l'Art 68 du décret 2017_049 (cf. marché 5) ;
- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans les cas des procédures allégées non matériellement établi en violation des articles 72 et 68 du décret 2017-049 (**marché n°5**).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- au respect des conditions de déroulement de la procédure conformément aux dispositions en vigueur en ce qui concerne les consultations de consultants.
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés. Certes, la réglementation n'a pas expressément exigé de constituer un répertoire de fournisseurs agréés. Hormis l'existence d'agrément dans le domaine concerné par la prestation, les seules conditions prévues aux articles 68 et 72 du décret n°2017-0049 sont que les fournisseurs soient qualifiés ou qu'ils exercent dans ledit domaine conformément aux dispositions en vigueur. Cependant, pour des raisons de bonne pratique, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes

soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé l'absence au niveau de la soumission de l'attributaire de l'attestation fiscale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc (cf. marché 5).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller au respect des clauses du DAC en ce qui concerne la constitution des dossiers de soumission.

g- Réception des offres

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

h- Ouverture des offres

Observations d'ordre général

La mission a relevé des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par les membres de la commission d'attribution des marchés (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ; (cf. marchés 3 et 4).

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne les paraphes des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

i- Evaluation des offres et attribution

Observations d'ordre spécifique

La mission dans le cadre du marché de *réalisation de l'étude technique détaillée de voirie et d'assainissement du site SONATUR de SILMIOUGOU* a relevé les observations suivantes :

- Quorum des 2/3 des membres désignés non atteint pour la délibération de la CAM (Art 12 de l'Arrêté 2017_392). En effet, nous avons constaté que le PV de délibération des travaux de la CAM après ouvertures des offres financières a été signé uniquement par le Responsable des Achats, Mr SANKARA Saidou ;
- Evaluation irrégulière des offres. Le PV d'ouverture des offres financières constate l'ouverture des dix plis reçus alors que sept soumissionnaires n'ont pas été retenus à l'issue de l'analyse des offres techniques comme l'indique la publication des résultats provisoires. De plus le rapport d'analyse technique présente des notes techniques différentes de celles publiées et délibérées.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller :

- au respect du quorum pour les travaux de délibération et aussi à ce que tous les membres présents signent le PV de délibération ;
- au respect des critères d'évaluation et d'attribution conformément aux dispositions.

j- Approbation des travaux de la CAM

La mission n'a relevé aucune anomalie sur l'approbation des travaux de la CAM au regard des documents soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

Observation d'ordre spécifique :

La mission a relevé l'observation ci-après :

- Non prise en compte de la garantie de bonne exécution alors que le DAC le prévoit dans le cadre du marché de *travaux de voirie et d'assainissement d'un lot dans la section 479 de la zone SONATUR de Ouaga 2000* (art 137, 138 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à la prise en compte des dispositions du DAC lors de la signature des contrats.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

Observation

La mission a relevé :

- Non application des pénalités de retard en cas de dépassement des délais contractuels fixés par le marché et non imputables à l'autorité contractante. En effet, dans le cadre du marché de travaux de voirie et d'assainissement d'un lot dans la section 479 de la zone SONATUR de Ouaga 2000, la mission a constaté un dépassement de délai d'exécution sans que cela ne fasse l'objet de l'application des pénalités de retard.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'application des pénalités de retard conformément aux dispositions en vigueur.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au regard des documents soumis à son appréciation.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

L'appréciation des délais réglementaires au regard de l'arrête n°2017/389/MINEFID/CAB portant adoption du référentiel des délais de passation des marchés publics et délégation de service public appelle de notre part les observations suivantes :

- **Sur la procédure d'AOO**

Le non-respect des délais réglementaires ci-après :

- Délais réglementaire depuis l'ouverture des offres jusqu'à la transmission des résultats de la CAM (5jours)
- Délai d'exécution du contrat (4 mois)
- Limitation dans l'appréciation de plusieurs délais en raison de l'indisponibilité des informations y afférentes.

- **Sur la procédure de DPX**

Le non-respect des délais réglementaires ci-après :

- Délais réglementaire depuis l'ouverture des offres jusqu'à la transmission des résultats de la CAM à la DG-CMEF (5 jours)
- Délai pris par la DG-CMEF pour donner son avis sur les résultats de la CAM et publication des résultats à compter de la date de réception du dossier (3 jours)
- Délai pour la notification de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu après l'expiration des délais de recours, 3 jours après la première publication des résultats si absence de recours (3 jours)
- Délai entre la signature du projet de contrat par le titulaire du marché et la notification du marché approuvé et de l'ordre de service par le gestionnaire de crédits (15 jours).

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Travaux de voirie et d'assainissement d'un lot dans la section 479 de la zone SONATUR de Ouaga 2000	259 688 500 FCFA	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La revue de la matérialité du marché sélectionné appelle de notre part les observations suivantes :

- Inexistence d'un des documents complémentaires suivants :
 - PV de réunion de chantier
 - Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle
- Chantier abandonné malgré l'ordre de service de reprise des travaux du 8 avril 2019 : Aucun signe de présence du prestataire sur le chantier.

Recommandation

La mission recommande de veiller à l'avenir :

- à élaborer et mettre en place de tous les documents relatifs au suivi de la matérialité des travaux conformément aux dispositions en vigueur.
- à relancer et mettre en demeure le prestataire pour la reprise des travaux sous peine de sanctions.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas relevé de marchés ayant fait l'objet de recours devant l'ORD au regard des informations qui lui ont été communiquées.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	IMMATRICULATION DU MARCHÉ	DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MP	TP	SF	N° IFU	TITULAIRE	MONTANT	ETAT D'EXECUTION DU MARCHÉ
1	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/05/00/SE/2018/00014	30/04/2018	Réalisation de l'étude technique détaillée de voirie et d'assainissement du site SONATUR de SILMIOUGOU	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00061327 V	GROUPEMENT TERRASOL/AFREGATE	43 483 201	Excécuté
2	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/07/00/2018/00062	22/11/2018	Réalisation de l'audit de la paie du personnel de la SONATUR	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00072687 Y	FAAC BURKINA FASO	4 825 000	Excécuté
3	Contrat N°SE/SONATUR/00/10/02/00/SE/2018/00056	12/11/2018	Travaux d'implantation du plan de lotissement du site SONATUR de Orodara (102 HA)	DPX	T	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00009174 B	Bureau des Géomètres Associés (BGA)	34 861 359	Excécuté
4	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00032	15/11/2018	Réalisation d'une étude de satisfaction de la clientèle dans les villes de DEDOUGOU et OUAHIGOUYA	DPA	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00029967 C	CIFISCJUR	26 597 033	En cours d'exécution
5	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/07/00/2018/00009	21/04/2018	Etude d'urbanisme du site SONATUR de 60 HA à ZAGBEGA (ZINIARE)	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00001548 Y	Atelier d'Architecture, des Projets Urbains et d'Ingénierie (AAPUI)	3 418 235	En cours d'exécution
6	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/07/00/2018/00011	04/04/2018	Assistance aux logiciels comptables de la SONATUR	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00031221 G	HASONET TECHNOLOGIE SARL	2 450 000	Excécuté
7	Contrat à ordre de commande N°SE/SONATUR/00/01/04/00/2018/0007	28/05/2018	Entretien, la réparation et la fourniture de pièce de rechange du parc informatique et réseau au profit de la SONATUR	DC	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00009024 N	GENERAL MICRO SYSTEM	2 176 510	Excécuté
8	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/09/00/2018/00063	22/11/2018	Formation sur le thème "Rédaction des courriers administratifs et exercice professionnel du métier de secrétaire" au profit de huit (08) secrétaires de la SONATUR à Koudougou	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	0000176 W	IGEMA-AFRIQUE	5 664 000	Excécuté

N°	IMMATRICULATION DU MARCHÉ	DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MP	TP	SF	N° IFU	TITULAIRE	MONTANT	ETAT D'EXECUTION DU MARCHÉ
9	Contrat à ordre de commande N°SE/SONATUR/00/01/09/2018/00002	10/04/2018	Acquisition de carburant de la SONATUR	EDS	F	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00002271 X	TOTAL BURKINA SA	90 000 000	Excécuté
10	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/09/00/2018/00025	07/09/2018	Abonnement et livraison annuel de journaux au profit de la SONATUR	EDS	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 201	00022114 S	SODIPRESSE	2 633 000	Excécuté
11	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00054	12/11/2018	Réalisation de l'étude de marché dans les ville de PO et Fada au profit de la SONATUR	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00038540 W	SISDEV SARL	19 000 000	En cours d'exécution
17	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00036	18/06/2018	Contrôle et surveillance des travaux de prolongement du collecteur sur 800 ml à l'intersection des section 967 et 968 à Ouaga 2000 Extension Sud	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00023523 X	GROUPEMENT GERTEC/BURED/ICR	27 664 864	En cours d'exécution
18	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00034	18/06/2018	Contrôle et surveillance de la section 024 du site SONATUR de SAABA	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00023523 X	GROUPEMENT GERTEC/BURED/ICR	28 829 760	En cours d'exécution
19	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/07/00/2018/00070	26/12/2018	Formation de deux (02) informaticiens de la SONATUR sur l'utilisation d'un Framework PHP de dernière génération	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00108442 B	IT-EXPERTIS	1 690 000	Excécuté
20	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/04/00/2018/00024	07/05/2018	Fourniture et le remplacement d'une pièce de rechange du groupe électrogène FGWILSON	DC	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00003953 B	BURKINA REGULATION	2 214 642	Excécuté
21	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/04/00/2018/00039	12/11/2018	Fourniture et pose de tableaux d'affichage à la SONATUR Ouagadougou et à la Cellule SONATUR de Bobo-Dioulasso	DC	F	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00103321 J	SAV TECHNOLOGIE DECOR	1 020 700	Excécuté
22	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00037	18/06/2018	Contrôle et surveillance des travaux de voirie et d'assainissement de la section 963 de Ouaga 2000 extension Sud	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00023523 X	Groupement GERTEC/BURED/ICR	28 575 824	En cours d'exécution
54	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00053	02/10/2018	Assistance pour l'élaboration des états financiers de la SONATUR	DPRO	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00045124 C	CABINET SEC DIARRA BURKINA FASO	19 130 160	En cours d'exécution

N°	IMMATRICULATION DU MARCHÉ	DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	MP	TP	SF	N° IFU	TITULAIRE	MONTANT	ETAT D'EXECUTION DU MARCHÉ
55	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/0 9/00/2018/00003	22/03/2018	Formation de dix (10) Administrateurs de la SONATUR sur le thème "Management stratégique leadership et conduite du changement"	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00067772 L	HORIZON PERFORMANCES	24 320 000	Excécuté
56	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/0 2/00/2018/00059	12/11/2018	Acquisition de gadgets publicitaires (lot 2) au profit de la SONATUR	DPX	F	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00045867 J	BRANDMARK SARL	9 086 000	En cours d'exécution
57	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/0 9/00/2018/00074	18/01/2019	Insertion communiqué de vente de parcelles du site de OUAGA 2000	EDS	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00017069 T	LES EDITIONS LE PAYS	1 486 800	Excécuté
58	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/0 9/00/2018/00022	22/11/2018	Diffusion de spot par la TNB du 22 octobre 2018	EDS	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00006085 M	RTB	2 466 200	Excécuté
59	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/0 9/00/2018/00074	04/01/2019	Formation du personnel de la SONATUR en passation des marchés	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00110964 D	OUEDRAOGO Salifou	5 853 750	En cours d'exécution
60	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/0 9/00/2018/00075	18/01/2018	Insertion communiqué de vente de parcelles du site de OUAGA 2000	EDS	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00001009 B	L'OBSERVATEUR PAALGA	1 918 680	Excécuté
61	Contrat à ordre de commande N°SE/SONATUR/00/01/0 4/00/2018/00006	24/05/2018	Entretien et nettoyage de la SONATUR	DC	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00028725 C	ESANAD	6 401 304	Excécuté
62	Contrat N°SE/SONATUR/00/10/0 2/00/2018/00072	02/01/2019	Travaux d'implantation du plan de lotissement de ZINIARE 60 ha	DPX	T	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00004490 J	CERAT	19 565 863	En cours d'exécution
63	Convention N°2018-001/DG,SONATUR/RA/D T	16/01/2019	Contrôle et surveillance des travaux de voiries et assainissement de la section 479 de ouaga 2000 et bitumage du lot 20 de la section 290 (B) de OUAGA 2000	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	000040484 U	AGETIB	35 634 503	En cours d'exécution
64	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/0 6/00/2018/00071	16/01/2019	Assistance fiscale au profit de la SONATUR	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00002545 W	CFA-AFRIQUE	3 600 000	En cours d'exécution

N°	IMMATRICULATION DU MARCHE	DATE D'APPROBATION DU MARCHE	OBJET DU MARCHE	MP	TP	SF	N° IFU	TITULAIRE	MONTANT	ETAT D'EXECUTION DU MARCHE
65	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/09/00/2018/00001	20/03/2018	Fourniture de connexion internet dédiée au profit de la SONATUR	EDS	SC	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00003264 E	ALINK TELECOM SA	16 036 625	Exécuté
66	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/09/00/2018/00047	14/09/2018	contrôle géotechnique des travaux de voiries et d'assainissement de la section 963 avec 7 634 ML sur le site de OUAGA 2000 Extension Sud (LOT 1).	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00000660 R	LNBTP	20 000 000	En cours d'exécution
67	CONTRAT N°SE/SONATUR/00/01/09/00/2018/00049	31/07/2018	Insertion publicitaire dans le magazine ECONOMIES AFRICAINES, Edition Speciale Burkina Faso 2018 au profit de la SONATUR.	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	00076511 M	LLB AFRIQUE	4 248 000	Exécuté
TOTAL									1 033 856 376	

Procédures	Marchés communiqués	Marché sélectionnés	Taux	Réf
ED	2	1	50%	45%
EDS	22	1	5%	5%
Recours passation	0	0	0%	25%
Recours exécution	0	0	0%	25%
Convention MOD	0	0	0%	25%
Autres	43	5	12%	0%
TOTAL	67	7	10%	10%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du Marché	Date d'approbation du Marché	Objet du marché	MP	TP	Source de financement	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché	Recours passation	Recours exécution
1	Contrat N°SE/SONATUR/00/04/01/00/2018/00046	24/07/2018	Travaux de voirie et d'assainissement d'un lot dans la section 479 de la zone SONATUR de Ouaga 2000	AOO	T	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	GROUPEMENT ETC/COGEB INTERNATIONAL	259 688 500	En cours d'exécution	Non	Non
2	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/05/00/SE/2018/00014	30/04/2018	Réalisation de l'étude technique détaillée de voirie et d'assainissement du site SONATUR de SILMIOUGOU	DPR O	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	GROUPEMENT TERRASOL/AFRE GATE	43 483 201	Excécuté	Non	Non
3	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/06/00/2018/00032	15/11/2018	Réalisation d'une étude de satisfaction de la clientèle dans les villes de DEDOUGOU et OUAHIGOUYA	DPA	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	CIFISCJUR	26 597 033	En cours d'exécution	Non	Non
4	Contrat N°SE/SONATUR/00/10/02/00/SE/2018/00056	12/11/2018	Travaux d'implantation du plan de lotissement du site SONATUR de Orodara (102 HA)	DPX	T	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	Bureau des Géomètres Associés (BGA)	34 861 359	Excécuté	Non	Non
5	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/07/00/2018/00011	04/04/2018	Assistance aux logiciels comptables de la SONATUR	CC	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	HASONET TECHNOLOGIE SARL	2 450 000	Excécuté	Non	Non
6	Contrat N°SE/SONATUR/00/02/09/00/2018/00003	22/03/2018	Formation de dix (10) Administrateurs de la SONATUR sur le thème "Management stratégique leadership et conduite du changement"	EDS	PI	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	HORIZON PERFORMANCES	24 320 000	Excécuté	Non	Non
7	Contrat N°SE/SONATUR/00/01/09/00/2018/00050	23/08/2018	Fourniture de divers pneus marque FALKEN au profit de la SONATUR	ED	F	BUDGET SONATUR-GESTION 2018	NEW TYRE SARL	2 820 200	Excécuté	Non	Non
TOTAL								394 220 293			

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _
Tableau d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	1	2	3	4	5	6	7	Nbr de pièces obtenues (a)	Nbr de pièces attendues (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
Pièces d'ordre général											
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA								1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu								1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales								0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures								0	0	0%
5	Plan de passation des marchés de l'exercice sous revue								1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs ou égaux au seuil communautaire au titre de la gestion sous revue								0	1	100%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori								0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM								0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget								1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>								4	7	43%
Pièces spécifiques à chaque marché											
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	0	N/A	N/A	N/A	3	4	25%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC pour avis à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou aux PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	2	100%

1 2	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	1	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	1	2	50 %
1 3	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	0	1	1	N A	N A	N A	N A	3	4	25 %
1 4	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	0	N A	1	N A	N A	N A	N A	N A	1	2	50 %
1 5	Lettres de convocation de la CAM (N/A pour la DC)	0	0	1	0	N A	N A	N A	N A	1	4	75 %
1 6	Décharges des lettres de convocation de chaque membre de la CAM	N A	N A	0	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100 %
1 7	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	0	0	0	N A	N A	N A	N A	0	4	100 %
1 8	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	1 0	1 0	2	3	1	1	1	30	30	0%
1 9	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	1	N A	1	1	6	6	0%
2 0	PV d'ouverture des offres	0	0	1	0	N A	N A	N A	N A	1	4	75 %
2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	2	100 %
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	0	0	1	0	1	N A	N A	N A	2	5	60 %
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	0	1	0	1	N A	N A	N A	2	5	60 %
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	2	100 %
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF pour avis s'il y a lieu	0	1	N A	N A	N A	N A	N A	N A	1	2	50 %
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	2	100 %
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	N A	1	1	N A	N A	N A	N A	3	3	0%

29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	1	0	1	N A	1	N A	N A	3	4	25 %
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N A	0	1	N A	N A	N A	N A	1	2	50 %
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N A	0	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100 %
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N A	0	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100 %
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N A	0	1	N A	N A	N A	N A	1	2	50 %
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N A	0	1	N A	0	N A	N A	1	3	67 %
37	Avis de la DG-CMEF ou du PTF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	1	1	1	7	7	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N A	N A	N A	1	N A	N A	N A	1	1	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N A	N A	N A	1	N A	N A	N A	1	1	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N A	N A	N A	1	N A	N A	N A	1	1	0%

47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	1	1	N A	1	1	1	6	6	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N A	0	1	N A	N A	0	N A	1	3	67%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	1	N A	N A	5	5	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	N A	1	1	1	1	1	1	6	6	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	N A	N A	N A	N A	N A	N A	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		15	19	30	13	13	6	7	103	144	28%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)											
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	1	100%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	1	100%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N A	N A	N A	N A	0	N A	N A	0	1	100%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N A	N A	N A	N A	1	N A	N A	1	1	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		0	0	0	0	1	0	0	1	4	75%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures											

6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	1	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	1	1	0%
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	1	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	1	1	0%
6 4	Plans de recollement	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100%
6 5	PV de réunion de chantier	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100%
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	0	N A	N A	N A	N A	N A	N A	N A	0	1	100%
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1							1	1	0%	
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1							1	1	0%	
SOUS TOTAL =====>		4	0	0	0	0	0	0	0	4	7	43%
TOTAL =====>		19	19	30	13	14	6	7		112	162	31%

Annexe 3 : Fiches d’audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

N°	Contrôles effectués	Risque d’anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l’existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Les documents ci-après sont inexistants : o PV de réunion de chantier o Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle
R2	<i>Réalité physique</i>	L’ouvrage existe comme le prouvent les photos ci-jointes. Toutefois, le chantier abandonné malgré l’ordre de service de reprise des travaux du 8 avril 2019. Aucun signe de présence du prestataire sur le chantier
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l’offre</i>	Rien à signaler
R4	4.1. <i>Conformité physique des prestations avec les documents liés à l’exécution</i> 4.2. <i>Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> 4.3. <i>Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> 4.4. <i>Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l’achèvement s’il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Le chantier a été abandonné par le prestataire
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d’exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l’audit</i>	Au regard des documents qui nous ont été communiqués, nous n’avons pas noté d’anomalies sur ce point de contrôle de la matérialité physique
R9	<i>Existence d’un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques







Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées


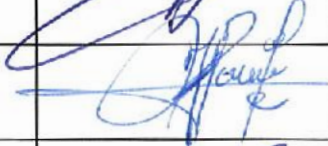



SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : SONATUR

Date : 09/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	GORA Souale'	SONATUR DG	DG	70 23 58 46	
2	KABORE R Paul	SONATUR	DAFC	70 15 50 20	
3	SERE Adama	SONATUR /SONATUR	BOA1	70 27 27 23	
4	SANONI Seydou	SONATUR	PRM	78 88 68 71	
5	TCHOMAKOU Godwin	SYNEX-CMC	Auditeur	csynex@yahoo.fr 66 37 67 30 / +229 66 19 19 38	
6					
7					